



MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE  
LA POLITIQUE CULTURE DE LA VILLE DE GATINEAU

# POUR QUE LE MILIEU CULTUREL SOIT UN PILIER DE LA PROCHAINE POLITIQUE CULTURELLE

24 MARS 2023



**Culture Outaouais**

Depuis 45 ans, Culture Outaouais informe et conseille les acteur·trice·s clés du développement régional en matière d'art et de culture. Culture Outaouais est une organisation au cœur du développement culturel de l'Outaouais qui regroupe 215 membres, organismes, artistes et travailleur·euse·s culturel·le·s.

Dans le but de nourrir l'essentielle et pertinente réflexion de la Ville de Gatineau, Culture Outaouais met en relief dans le cadre de ce mémoire des préoccupations qui émanent de ses membres à travers diverses consultations au fil des dernières années sous forme de recommandations.

Dans un contexte fragile pour le secteur culturel, il apparaît nécessaire de rappeler le rôle essentiel de la culture. Au-delà des retombées économiques, le milieu culturel est un vecteur de capital social. « Le pouvoir transformateur de la culture la rend unique et distincte des autres secteurs économiques, et la positionne stratégiquement en tant que moteur essentiel de développement économique durable. »<sup>1</sup> La vitalité culturelle du secteur constitue un réel atout pour rendre Gatineau, une ville attractive. Dans ce contexte, nous recommandons à la Ville de Gatineau dans ces travaux de révision de la politique culturelle de miser sur la consolidation du milieu des arts et de la culture et de favoriser sa vitalité et ainsi de proposer un rôle renouvelé d'intervention en culture pour la municipalité.

<sup>1</sup> *Compétence culture (2022) Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien, 89 pages*



# CONSOLIDER LE MILIEU DES ARTS ET DE LA CULTURE ET FAVORISER SA VITALITÉ

## **1.1 Bonifier le soutien aux organismes**

En ce qui concerne le financement des organismes par la Ville, la tendance est le statu quo dans le financement de plusieurs organismes. Dans un contexte de forte inflation et d'augmentation du coût de la vie, il nous apparaît essentiel de bonifier le soutien aux organismes. À cet égard, nous croyons que la Ville doit miser sur les parties structurantes du milieu, plutôt que sur des initiatives éphémères et temporaires.

Nous croyons que la bonification de l'enveloppe du programme de soutien aux organismes culturels pour l'année 2023 est sur la bonne voie. Il faudra poursuivre le rattrapage pour pallier les demandes et les besoins réels, et tenir compte d'une juste répartition au mérite.

## **1.2 Soutenir les ressources humaines en culture**

Dans le cadre d'un état du financement des organismes en Outaouais commandé par Culture Outaouais en 2022, une grande partie des organismes sondés ont mentionné se battre pour offrir des conditions salariales adéquates, tant aux travailleur-euses culturel·les qu'aux artistes.

Il est essentiel que les professionnel·les qui composent les équipes soient reconnu·es à la base du fonctionnement de celles-ci afin que les organismes réalisent des activités de grande qualité, comme il est attendu d'eux.

Pour la totalité des organismes, la recherche et la préparation des demandes de subvention reposent sur les épaules de la direction générale ou de la présidence lorsqu'il n'y a pas d'employé·es. La préparation des demandes de subventions, y compris la préparation du budget, équivaut en moyenne à 40 heures de travail par demande de subvention, soit entre 100 à 120 heures par année par organisme. Cela est variable d'une année à l'autre en fonction des programmes. Force est de constater la charge administrative qu'imposent les demandes de subventions à la Ville auprès des organismes.

Par ailleurs, « comme pour le reste de l'économie, la pénurie de main-d'œuvre se fait criante, particulièrement dans certaines industries culturelles, et mine la capacité des entreprises et organismes à rebondir (...) Sans parler des pertes de compétences, des délais de formation de la relève et de l'épuisement généralisé »<sup>2</sup>.

Face à cette situation, nous souhaitons que la Ville reconnaisse au sein de ses programmes les ressources humaines (travailleur·euses culturel·les) en tant que dépenses admissibles.

<sup>2</sup> *idem*

Nous souhaitons également qu'un budget soit dédié pour payer les travailleur·euses culturel·les et les artistes qui participent à des jurys, comités, etc. au sein de la Ville.

### **1.3 Se doter de programmes de soutien permettant l'essor de la vitalité culturelle**

Pour refléter la diversité du secteur et des besoins de celui-ci, nous recommandons à la Ville d'offrir davantage de flexibilité dans ses programmes de soutien adaptés aux priorités du milieu. En envisageant plusieurs dates pour les programmes, en simplifiant les processus ou en offrant du financement pluriannuel avec des critères clairs.

Nous souhaitons que la Ville se dote de programmes de financement avec une structure de traitement des demandes de subventions adéquates: jury de pairs, analyse au mérite, critères et résultats rendus publics. À ce chapitre, l'exemple de la Ville de Québec nous semble intéressant. Le Service de la culture de la Ville de Québec sollicite annuellement des personnes-ressources pour faire partie d'une banque et qui seront appelées à participer de façon ponctuelle à des comités d'analyse. Ces membres de comité sont rémunérés de façon forfaitaire pour leur participation. De plus, ces jurys de pairs deviennent des ambassadeurs des actions culturelles de leur région, puisqu'ils les connaissent mieux.



Ils pourraient ainsi devenir parties prenantes de l'écosystème culturel de Gatineau, et cela pourrait contribuer au sentiment d'appartenance, à la conviction que la Ville agît en transparence et avec justesse, et à la fierté de faire partie de cet ensemble.

#### **1.4 S'engager financièrement et techniquement dans les projets d'envergure portés par le milieu**

Selon les dernières données, on ne comptait que 27,8 établissements culturels en Outaouais par 100 000 habitants comparativement à 31,3 pour l'ensemble du Québec. À l'heure actuelle, tous les projets portés par le milieu sont en attente d'engagements financiers et techniques de la Ville de Gatineau. Des investissements dans les infrastructures et les équipements spécialisés sont indispensables, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou des requalifications d'immeubles existants pour favoriser la rétention des artistes et des travailleur·euses culturel·les.

#### **1.5 Soutenir les industries culturelles et créatives numériques**

Gatineau compte une diversité d'industries culturelles en musique et cinéma et audiovisuelle. Toutefois, à l'heure actuelle, il n'existe aucun programme de soutien spécifique pour ces secteurs à fort potentiel. Plus spécifiquement, un rapport de Culture Montréal pour l'échelle du Québec démontrait qu'une grande majorité des joueurs et des joueuses du secteur des arts et de la créativité numériques font face à des défis similaires : les enjeux au niveau de la main-d'œuvre ainsi qu'au niveau du financement entraînent des difficultés de gestion interne pour les entreprises du secteur et limitent la croissance.

Par ailleurs, le secteur souffre d'un manque de compréhension et de visibilité auprès des différents paliers gouvernementaux et auprès des institutions, en plus de rencontrer des défis de rayonnement à l'international.

La principale recommandation en matière de financement était de développer un programme public investissant directement dans des fonds de capital de risque spécialisés pour les régions et les secteurs visés<sup>3</sup>. Aussi, la Ville de Québec a développé différentes mesures incitatives pour l'industrie cinématographique et télévisuelle comme de l'aide au démarrage et du soutien à la production. Pour permettre à ces industries de devenir de réels fleurons, ce type de soutien est indispensable.

## **1.6 Soutenir la culture de proximité et le développement des quartiers culturels**

Dans le cadre de la révision de la politique culturelle, la Ville a amorcé une démarche de cartographie culturelle. Nous considérons qu'il s'agit d'une piste de départ fort pertinente pour développer une stratégie permettant la vitalité culturelle et l'accessibilité de la culture sur l'ensemble du territoire de Gatineau, entre autres par sa visibilité au grand public et aux autres organismes. C'est aussi une bonne occasion et un bon outil pour prioriser les interventions prévues en matière d'urbanisme (PPU) en misant sur la culture.

<sup>3</sup> Culture Montréal (2022). *Étude sur le financement du secteur des arts et de la créativité numériques*, 110 pages, [https://culturemontreal.ca/app/uploads/2022/05/Culture-Montreal\\_Rapport-financement\\_Final.pdf](https://culturemontreal.ca/app/uploads/2022/05/Culture-Montreal_Rapport-financement_Final.pdf)


D'autre part, certaines initiatives de proximité des organismes culturels avec des clientèles diversifiées, entre autres en littératie et autour du livre, pourraient être mieux soutenues et valorisées afin de contribuer au développement culturel des citoyens de tous les profils.

### **1.7 Collaborer avec Culture Outaouais pour la formation, la concertation et la promotion du secteur**

Dans un souci d'optimiser l'impact sur le secteur, la Ville de Gatineau et Culture Outaouais pourraient s'associer dans la réalisation de mandats complémentaires tels que la formation, la concertation pour des projets déterminants pour le milieu et la promotion.

### **1.8 Intégrer les enjeux d'écoresponsabilité, de diversité, de réconciliation avec les premiers peuples et de développement numérique dans la prochaine politique culturelle**

Ces enjeux sont au cœur des pratiques et des défis que font face les organismes culturels et les artistes. Dans ce contexte, nous croyons essentiel qu'ils se retrouvent dans la nouvelle mouture de la politique culturelle.





# POUR UN RÔLE RENOUVELÉ D'INTERVENTION EN CULTURE



## **2.1 Soutenir le cœur créatif par l'implantation d'un Conseil des arts de Gatineau**

Pour soutenir les pratiques professionnelles et avoir davantage de transparence dans la gestion des programmes, Culture Outaouais recommande l'implantation d'un Conseil des arts de Gatineau comme un objectif de la prochaine politique culturelle.

## **2.2. Instaurer au sein de la Ville un cadre de gestion qui encourage les bonnes pratiques en matière de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, de la musique, de la littérature, des métiers d'arts et de la scène**

Pour que la Ville ait des pratiques favorisant et valorisant le statut professionnel de l'artiste, Culture Outaouais propose la mise sur pied d'un cadre de gestion pour l'ensemble des services et des interventions de la Ville.

## **2.3 Soutenir les interventions de conservation et de préservation sur les immeubles cités et classés reconnus en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel**

Malgré des efforts de citation patrimoniale qui méritent certainement d'être salués, la Ville de Gatineau possède encore peu de bâtiments patrimoniaux classés reconnus en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, comparativement aux autres grandes villes du Québec. Force est de constater que l'accessibilité et la sensibilisation au patrimoine demeurent des enjeux de taille à Gatineau. Si on constate une plus grande sensibilité à la protection du patrimoine bâti dans l'administration municipale et au sein de la population, une perception négative de la protection des immeubles patrimoniaux se maintient dans certains milieux, la décrivant plutôt comme un obstacle au développement. En ce sens, toute forme de soutien aux interventions de conservation et de préservation sur les immeubles cités et classés reconnus en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel devrait également avoir pour objectif de positionner le patrimoine comme un vecteur de liens sociaux entre les communautés, de sentiment d'appartenance, de cohésion sociale et de développement économique.

## **2.4 Intégrer une culture de consultation du milieu en amont**

Avant le développement de nouveaux programmes et appels, nous recommandons que la consultation soit faite de façon systématique et que cette action participe aux travaux du comité de travail sur la réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales.

## **2.5 Que la Ville se dote d'un Bureau d'art public**

La Ville dispose d'un joyau qu'est sa collection permanente, toutefois plusieurs défis associés à la gestion de cette collection lui incombent. Ainsi, pour faciliter la promotion de la collection permanente (publication, médiation culturelle, parcours thématique) et favoriser sa conservation, la Ville doit se doter d'une structure pérenne pour gérer les défis de celle-ci. Sans compter le moratoire qui, depuis 2006, empêche l'acquisition de nouvelles œuvres d'art par la Ville, et pourtant, certaines œuvres d'intérêt d'artistes locaux pourraient être acquises pour enrichir la collection.

De plus, l'augmentation de projets divers en art public sur l'ensemble du territoire fait naître le besoin d'une vision concertée, ce que pourrait mener le Bureau d'art public.

## **2.6 Positionner la culture au cœur de la vision municipale**

Dans le cadre de la démarche de renouvellement de la politique culturelle, les différents services de la Ville de Gatineau ont été mobilisés et interpellés. Pour que cette synergie transversale se perpétue, la Ville aurait avantage à créer un mécanisme permettant de voir la culture comme un pilier du développement durable, et donc une responsabilité de tous les services.

